

CORNELIUS

Fonds de dotation (J.O. du 29/04/2017)
9, rue de l'Armée d'Orient 75018 PARIS

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION CORNELIUS EXERCICE 2020

1. Préambule

L'objet social du fonds de dotation CORNELIUS, créé en 2017, est d'organiser ou de soutenir toute action en France et/ou à l'étranger afin de :

- venir en aide aux personnes en difficultés quelle que soit leur nationalité en leur permettant un meilleur accès aux ressources vitales telles que l'eau et l'électricité ainsi qu'un meilleur accès à l'éducation à la santé à la culture et au sport afin de leur assurer un avenir ;
- démocratiser l'accès à la vie culturelle en gommant les inégalités sociales et économiques.

C'est dans ce contexte que CORNELIUS a mené un certain nombre d'actions de solidarité relatées ci-après, autour d'un axe de développement fort : l'amélioration des conditions de vie de populations, tant sur le plan matériel que personnel (meilleur accès aux ressources vitales, reconnaissance, autonomie etc.).

Calendrier des faits marquants de CORNELIUS en 2020 :

- Projet scolarité - Boyo et Tiogo (Côte d'Ivoire) :

Le projet scolarité suit son cours et se développe. En septembre, 6 nouveaux enfants (3 du village de Boyo et 3 du village de Tiogo) ont intégré le projet scolarité du Fonds. Il s'agit de 6 élèves dont le Fonds prend en charge les frais relatifs à la scolarité à leur entrée en classe de 6ème, au collège de Kouto.

- Boyo (Côte d'Ivoire) : Opération Lunettes

En 2020, le fonds a permis aux différentes mutuelles (Boyo et Tiogo) de bénéficier d'un partenariat avec l'association ACV. Pendant l'été, 3 cartons contenant 2500 paires de lunettes et 350 boîtiers ont été envoyés par la société ECOFRET à l'attention de la mutuelle de Boyo en vue de l'organisation d'une nouvelle consultation ophtalmologique (date en attente à de la cause crise sanitaire liée au Covid) afin d'apporter des soins aux populations les plus démunies.

- Expédition de cartons :

Comme dit ci-dessus, en plus des 3 cartons de lunettes usagées, toujours dans le cadre du partenariat ACV & les mutuelles, 12 cartons supplémentaires contenant plus d'un millier de compresses de tissu et de gaze et divers matériels para-médicaux ont été expédiés à l'attention de la Mutuelle de Boyo. à destination des villages de Boyo et Tiogo via le prestataire EcoFret Transit début juillet 2020.

- Annulation de l'Opération caritative Pétanque (en raison du COVID)

L'opération pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque prévue le 27 septembre 2020 a dû être annulée pour cause de COVID 19 et également d'une très mauvaise météo. Le budget alloué à la location prévue à la Pétanque du Tertre était de 1 500 euros. Cette somme n'a donc pas été dépensée. Des dons pour un montant de 1 800 euros nous sont parvenus avant annulation de l'événement.

- Développement du site internet du Fonds de dotation =><https://fondsdotationcornelius.org>

Avec le prestataire GLOOMLOG

- CORNELIUS a reçu un montant total de dons de 26 800 € au titre de l'année 2020. Pour mémoire, la dotation initiale de CORNELIUS est de 15.000 € et non consommable à hauteur de 10.000 €.

2. Fonctionnement interne du fonds

Le fonctionnement interne du fonds s'est articulé au cours de l'année 2020 autour de son seul Conseil d'administration.

Il est composé des membres suivants :

- Monsieur Grégoire LASSALLE, membre du Conseil d'Administration et président de droit en tant que Fondateur ;
- Madame Hélène LUREAU, membre du Conseil d'Administration et du bureau en tant que secrétaire ;
- Madame Gaëlle MORICE épouse LASSALLE, membre du Conseil d'Administration et du bureau en tant que trésorière.

Il s'est réuni aux dates suivantes :

- Le 15 juillet 2020 (convocation du 15 juin 2020) afin de faire un point sur :
 - l'exercice 2019 ;
 - le fonctionnement interne de CORNELIUS ;
 - les projets en cours et à venir ;
- le 18 décembre 2020 (convocation du 29 novembre 2020) afin de délibérer principalement sur le fonctionnement interne du fonds et le suivi des projets en cours.

Au cours de l'année 2020, CORNELIUS n'a pas constitué de comité d'investissement ni de commissions de travail spécialisées. Aucun titre de Membre d'Honneur n'a été décerné comme cela est possible d'après les statuts.

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Aucune action de communication n'a été menée par CORNELIUS au titre de l'année 2020 pour se faire connaître auprès d'un public élargi. Elles devraient être menées dans le courant de l'année 2021.

De plus, CORNELIUS n'a pas pu organiser, comme en 2019, un événement caritatif afin de récolter des fonds pour son projet scolarité :

L'opération pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque prévue le 27 septembre 2020 a dû être annulée pour cause de COVID 19 et également d'une très mauvaise météo. Le budget alloué à la location prévue à la Pétanque du Tertre était de 1 500 euros. Cette somme n'a donc pas été dépensée.

Des dons pour un montant de 1 800 euros nous sont parvenus avant annulation de l'événement. Ces dons ont été encaissés et les personnes concernées pourront participer à la prochaine édition de cette pétanque (Objectif Automne 2021) sans avoir à nouveau à participer financièrement.

Pour rappel : chaque participant adulte devait payer une participation minimum de 100€. Un mail expliquant l'événement a été adressé au cercle d'amis et au cercle familial des membres du conseil d'administration.

L'intégralité des bénéfices (1 800 €) a été affectée au financement du projet scolarité tel qu'il est décrit ci-dessus.

3.2 Liste des partenaires du fonds

CORNELIUS n'a pas noué de partenariat particulier en 2020 (autre ceux nécessaires à son fonctionnement : commissaire aux comptes, banque, conseil juridique).

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Pas d'autre action de prospection n'a été engagée par CORNELIUS au titre de l'année 2020 afin de permettre à CORNELIUS d'augmenter ses capacités financières.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

- **Suite du Projet Tomate n°2 - Boyo (Côte d'Ivoire) : du projet Tomates vers le projet MARAICHERS**

=> Pour rappel : PROJET TOMATES : suite au financement d'un projet de culture de tomates initié en 2018 (appelés projets Tomates 1 et 2 et conformément à la convention de partenariat signée le 8 janvier 2018 entre le Fonds et la Mutuelle pour le développement de Boyo d'une part et la Mutuelle pour le développement de Tiogo d'autre part), de nouveaux essais ont été menés pour permettre une optimisation des cultures, en lien avec les achats réalisés fin 2018.

=>Le projet tomates prend une nouvelle tournure. Suite à cette période de deux années de test, la Mutuelle s'est réunie en août 2020. L'expérience acquise permet le lancement de l'exploitation sur une surface de 5 hectares de culture maraîchère. La Mutuelle nous a demandé l'autorisation de transférer toute l'infrastructure utilisée pour les projets Tomates 1 et 2 sur le nouveau projet. Il s'agit donc des panneaux solaires, de la pompe, de la citerne, du système goutte à goutte, du tricycle et du matériel de manutention. Le puits sera quant à lui conservé et utilisé, car la nouvelle surface est mitoyenne. En conséquence et pour l'exercice 2020 et 2021, il n'est pas demandé à Cornélius de financement supplémentaire. Grâce à ces 2 années de test financées par Cornélius, la Mutuelle espère pouvoir exploiter et pérenniser cette nouvelle surface de 5 hectares, et ainsi le projet d'autonomisation des femmes de Boyo peut continuer de se développer. Nous appellerons désormais ce projet que nous continuons d'observer sans intervention prévue à ce jour, le projet « Maraîchers ».

Aucune dépense nouvelle en 2020 n'a été engagée sur ce projet

- **Projet scolarité - Boyo et Tiogo (Côte d'Ivoire) :**

Le projet scolarité suit son cours et se développe. En septembre, 6 nouveaux enfants (3 du village de Boyo et 3 du village de Tiogo) ont intégré le projet scolarité du Fonds. Il s'agit de 6 élèves dont le Fonds prend en charge les frais relatifs à la scolarité à leur entrée en classe de 6ème, au collège de Kouto. Comme précédemment, les enfants qui bénéficient de ce programme ont été choisis par le rectorat.

Pour les élèves de 6ème, le Fonds prend en charge les frais suivants : fourniture et entretien d'un vélo par enfant, des uniformes (2 exemplaires), des chaussures (2 paires), fournitures scolaires, frais de cantine, paiement de deux personnes encadrantes fournissant du soutien scolaire de manière hebdomadaire aux enfants. Au total, le budget pour les élèves de 6ème se monte à 2 790 000 francs CFA.

Pour les élèves de 5^{ème} (6 jeunes) et de 4^{ème} (5 jeunes, 1 ayant quitté le projet pour cause de résultats scolaires insuffisants) les frais engagés par le Fonds sont : tenues, chaussures (2 paires), fournitures scolaires, frais de cantine, paiement des 2 personnes encadrantes (même professeurs que pour les 6èmes), et entretien des vélos. Détails ci-dessous

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021
3^{ème} PROMOTION 6^è

LIBELLE	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Vélos	6	50 000	250 000
Tenues	2 complets/6	60 000	360 000
Chaussures	2 paires/6	20 000	120 000
Fournitures	6	200 000	1 200 000
Cantine	6	45 000	270 000
Encadreurs	2	270 000	540 000
Entretiens vélos par an		Forfait	50 000
SOUS TOTAL 1			2 790 000

2^{ème} PROMOTION 5^è

LIBELLE	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Tenues	2 complets/6	60 000	360 000
Chaussures	2 paires/6	20 000	120 000
Fournitures	6	200 000	1 200 000
Cantine	6	45 000	270 000
Encadreurs	2	270 000	540 000
Entretiens vélos par an		Forfait	100 000
SOUS TOTAL 2			2 590 000

1^{ère} PROMOTION 4^{ème}

LIBELLE	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Vélos	5	50 000	250 000
Chaussures	2 paires/5	20 000	100 000
Fournitures	5	200 000	1 000 000
Cantine	5	45 000	225 000
Encadreurs	2	270 000	540 000
Entretiens vélos par an	5	Forfait	50 000
SOUS TOTAL 3			2 165 000
TOTAL GENERAL		7 545 000 F CFA	

A noter qu'en début d'année 2020, un voyage pédagogique et de découverte en faveur des 11 enfants de 4^{ème} et 5^{ème} du projet scolarité Cornélius avait été planifié en juin 2020. La crise sanitaire mondiale a empêché ce voyage en juin 2020 et les élèves ont enfin effectué ce voyage les 19 et 20 décembre 2020. En accord avec le Mutuelle et les parents des 11 enfants de 5^{ème} et 6^{ème} a été décidé l'organisation d'un

voyage à Assinie près d'Abidjan. Les enfants ont pris l'avion de Korogo à Abidjan et pour le retour, ils ont pris un bus et se sont arrêtés pour visiter Yamassoukro. La Mutuelle a fourni un détail des dépenses comprenant : transport en avion, mini-bus, hébergement et nourriture pour un montant de 1 631 900 CFA. Un virement de 2 .300 euros a été effectué le 26/02/2020.

Ce voyage a permis de nouer des liens étroits entre les enfants, leurs encadrants et Grégoire Lassalle , Président du Fonds de dotation Cornélius. Par ailleurs cela a été pour la majorité d'entre eux le premier vol en avion et la première fois qu'ils voyaient la mer !

La totalité des frais engagés pour le projet scolarité est de :
7 545 000 francs CFA + 1 631 900 francs CFA = 9 176 900 francs CFA payés par virement bancaire en 2 fois :

- au mois d'août 2020, un virement de 11 503,00 euros,
- au mois de février 2020 un virement de 2.300 euros

Le Fonds de dotation Cornélius souhaite suivre ces 17 élèves dans leur scolarité jusqu'au lycée et s'est engagé auprès de la Mutuelle de Boyo et de Tiogo pour un renouvellement annuel de cette aide

• **Boyo : Opération Lunettes :**

A nouveau, le Fonds a permis aux mutuelles de bénéficier d'un partenariat avec ACV. Ce partenariat s'est traduit par un don de lunettes de la part d'Opticiens et Lunetiers sans frontières aux mutuelles de Boyo et de Tiogo. Pendant l'été 2020, 3 cartons contenant 2500 paires de lunettes et 350 boîtiers ont été envoyés par la société ECOFRET à l'attention de la mutuelle de Boyo en vue de l'organisation d'une nouvelle consultation ophtalmologique (date en attente à cause de crise sanitaire liée au Covid) afin d'apporter des soins aux populations les plus démunies.

A noter que suite à un nouveau don de Opticiens et Lunetiers sans frontières, le Président a transporté fin décembre 2020 dans ses bagages 375 paires de lunettes en Côte d'Ivoire et les a confié à la Mutuelle de Boyo qui prend en charge l'organisation et les frais médicaux.

En 2020, les seuls frais engagés par le Fonds (en dehors de l'expédition des 3 cartons détaillée ci-dessous) pour ce projet sont des remboursements de frais de transport effectués par Opticiens et Lunetiers sans Frontières pour l'expédition de cartons de lunettes de Perpignan à l'adresse du Fonds (9, rue de l'Armée d'Orient 75018 Paris).

Les deux chèques de remboursement de 47,30 euros et 66,80 euros ont été envoyés fin décembre 2019. Le chèque d'un montant de 47,80 a été encaissé en janvier 2020 et le deuxième chèque de 66,80 euros - suite à une perte via le courrier postal - a été encaissé en décembre 2020.

• **Expédition de cartons :**

Comme dit ci-dessus, en plus des 3 cartons de lunettes usagées, 12 cartons supplémentaires contenant plus d'un millier de compresses de tissu et de gaze et divers matériels para-médicaux (dons de l'association ACV - Amélioration des Conditions de Vie) ont été expédiés l'attention de la Mutuelle de Boyo. à destination des villages de Boyo et Tiogo via le prestataire EcoFret Transit début juillet 2020 pour une facture de 1500 euros payée par chèque.

• **Bilan de l'Opération caritative Pétanque (annulée en raison du COVID)**

L'opération pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque prévue le 27 septembre 2020 a dû être annulée pour cause de COVID 19 et également d'une très mauvaise météo. Le budget alloué à la location prévue à la Pétanque du Tertre était de 1 500 euros. Cette somme n'a donc pas été dépensée.

Des dons pour un montant de 1 800 euros nous sont parvenus avant annulation de l'événement. Ces dons ont été encaissés et les personnes concernées pourront participer à la prochaine édition de cette pétanque (Automne 2021) sans avoir à nouveau à participer financièrement. L'intégralité des dons a été affectée au financement du projet scolarité tel qu'il est décrit ci-dessus.

Création du site internet du Fonds de dotation auprès du prestataire GLOOMLOG

Après un accord avec le prestataire Gloomlog, la création du site internet du Fonds a commencé en décembre 2020 et le site a pu être opérationnel dès la fin janvier 2021.

Le site a pour but de faire connaître les actions de Cornélius et de permettre également une meilleure visibilité pour les populations suivies à Boyo et Tiogo.

Un contrat annuel d'un montant forfaitaire de 150 euros est passé avec la société Gloomlog pour la création, maintenance, hébergement du site. La première facture a été payée en décembre 2020 par virement.

<https://fondsdedotationcornelius.org>

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation²

- Mutuelle pour le développement de Boyo déclarée en Préfecture de Kouto le 17 mai 2017 représentée par son Président, Monsieur DAO Soridio 04 BP 19017 Abidjan 04 et son secrétaire général, Monsieur DIABATE Zié 17 BP 1404 Abidjan 17.

Cette mutuelle peut être définie comme un comité de développement villageois qui agit localement pour la modernisation et le développement du village de Boyo. En pratique, lors de la construction d'infrastructures importantes en Côte d'Ivoire, le recours aux mutuelles de développement est incontournable et nécessaire pour garantir la bonne réalisation des projets menés : elles permettent, en toute transparence, d'assurer la bonne réalisation des travaux par les prestataires sélectionnés par CORNELIUS et parties à la convention.

Il est à noter que la Mutuelle de Boyo entretient un vrai partenariat et une solidarité avec le village voisin de Tiogo et de sa mutuelle - déclarée en préfecture d'Abidjan le 17 novembre 2009.

→ Montant : 13 803,00 € (en faveur des frais de scolarités de 17 collégiens de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et des frais du voyage à Assinie)

La mutuelle a également reçu, en complément de ce montant, plusieurs milliers de lunettes usagées provenant de dons de particuliers et d'Opticiens et Lunetiers sans Frontières (pas de frais de transport, les lunettes ont été transportées dans les bagages personnels de Grégoire Lassalle) pour les villages de Boyo et Tiogo, et pour lesquelles la Mutuelle finance l'analyse de corrections et la présence ponctuelle d'ophtalmologues en consultation gratuite pour la population des villages de Boyo et Tiogo.

6. Compte d'emploi des ressources (obligatoire³ si appel à la générosité publique)

N/A

7. Liste des libéralités reçues

3.000 €	05/06/20	Virement bancaire Gregoire lassalle, président et fondateur
12.000 €	28/08/20	Virement bancaire Gregoire lassalle, président et fondateur
10.000 €	09/09/20	Virement bancaire Gregoire lassalle, président et fondateur
600 €	02/10/20	Virement bancaire New Fund, donateur
230 €	02/10/2020	Virement bancaire de Mr Spitz, donateur
110 €	07/10/2020	Virement bancaire de Mr Tortoling, donateur
860 €	15/10/20	Remise de chèques des donateurs opérations pétanque/scolarité

→ Soit un montant total de 26.800 €.

Les libéralités reçues et la trésorerie ont permis d'affecter à hauteur de 25 730,40 € comme suit :

- 13 803 € pour la Mutuelle de Boyo pour financer les frais de scolarité de 17 collégiens de Boyo et Tiogo. et le voyage de 11 élèves de 5èmes et 4èmes.
- 1 500 € en frais d'expédition de 15 cartons vers la Côte d'Ivoire
- 150 euros pour financer le site internet
- 114,10 € de remboursement de frais d'expédition à Opticiens Sans Frontières
- 6.600,00 € en frais de conseils OPLEO (à noter que suite à erreur du Fonds dans le paiement de la facture 20170, Opléo a remboursé par virement au Fonds le trop perçu de 631 euros)
- 3 305,70 € en frais d'Expert Comptable, Commissaire aux comptes, Trésor Public
- 257,60 € en frais bancaires

A Paris, le 18 juin 2021, lu et approuvé par :

Monsieur Grégoire LASSALLE, Président

Madame Hélène LUREAU, Secrétaire

Madame Gaëlle MORICE épouse LASSALLE, Trésorière